

**Allocution de Madame Hélène Conway-Mouret, ministre déléguée
chargée des Français de l'étranger, devant la communauté française
(Jérusalem, 23 avril)**

Monsieur le Consul général,

Mesdames, Messieurs,

Chers compatriotes,

Chers amis,

C'est avec une très grande joie que je vous retrouve ici, au Consulat général de France à Jérusalem, dans ce cadre si fascinant, à deux pas des grands Lieux Saints et historiques du judaïsme, de l'islam et de la chrétienté. Une telle proximité est à la fois une source d'inspiration, une leçon d'humilité mais aussi un encouragement à travailler ensemble pour que Jérusalem soit une ville offerte à la paix.

Tous ici réunis, dans votre diversité culturelle, professionnelle, religieuse, sociale, dans la diversité de vos engagements, vous êtes l'image d'une France dynamique, aux valeurs fortes, qui aime relever le défi de l'influence, de l'innovation et du dialogue.

Beaucoup d'entre vous êtes fiers d'être à la fois Français et Israéliens, également attachés à vos deux pays, à la culture et aux projets dont ils sont porteurs. Vous suivez avec une exigence vigilante les relations d'amitié qui nous unissent et vous les défendez. Cet engagement qui est le vôtre, cette double filiation à l'égard d'Israël et de la France, sont au cœur de votre identité et de votre dynamisme. La France, consciente de son histoire et de celle de la communauté juive, les respecte comme un gage d'ouverture et de richesse.

Mais vous savez aussi que la beauté de Jérusalem, c'est sa diversité. La diversité des peuples qui l'habitent et des croyants pour qui cette Ville est aussi une capitale spirituelle. Je reconnais dans l'assemblée beaucoup de religieux chrétiens et je les salue chaleureusement. Vous savez bien, vivant ici, combien l'histoire de la France à Jérusalem a par delà les siècles été marquée par ses relations avec le christianisme. Ces relations restent toujours aussi vivantes et s'incarnent par exemple dans deux des quatre beaux domaines nationaux de la France à Jérusalem : l'Eglise Sainte Anne en Vieille Ville et le domaine de l'Eléona au sommet du mont des Oliviers. Je pense également au domaine d'Abou Ghosh.

Le Tombeau des Rois est quant à lui une monumentale tombe juive, assurément une des plus belles de Jérusalem. Ces domaines nous racontent l'histoire fascinante, plusieurs fois millénaire de la Ville et sa richesse.

En tant que ministre chargée des Français de l'étranger, j'ai bien conscience du défi que représente le service d'une communauté française aussi diverse qui, ici, peut souffrir de la violence et des conflits. La sécurité constitue la priorité de notre réseau consulaire et je tiens à vous redire, alors que l'opération militaire « Pilier de Défense » est encore dans nos mémoires, que notre Consulat général à Jérusalem et notre ambassade à Tel Aviv travaillent étroitement ensemble pour tester, améliorer et moderniser leur réseau de sécurité.

Le service de la communauté française doit relever ici un défi, qui est celui de notre cohésion et de notre solidarité. Je suis allée cet après-midi à Ramallah où j'ai rencontré nos compatriotes qui vivent dans les Territoires Palestiniens. Parmi eux, certains avaient pu venir de Gaza.

Ils m'ont dit les difficultés quotidiennes qu'ils rencontraient et, par exemple, celles qu'ils éprouvent à se déplacer et même à se rendre à Jérusalem.

Notre service consulaire a le devoir de respecter l'égalité et de promouvoir la cohésion de tous les Français de notre communauté. Il doit être attentif à tous, aux Français d'Israël comme aux Français des Territoires Palestiniens.

A Jérusalem, quelques défis très concrets doivent être relevés :

- d'une part, je le sais, l'exiguïté de nos locaux consulaires qui ne permettent pas toujours l'accueil de nos compatriotes dans les meilleures conditions. La création, dans un contexte budgétaire très tendu, d'un poste de travail supplémentaire au Consulat général en 2012 a permis de réduire les temps d'attente ; mais je resterai vigilante à ce que tout soit mis en œuvre pour remédier à cette question de l'accueil ;

- il y a d'autre part l'information et le service d'une communauté qui se trouve répartie entre Israël et les Territoires Palestiniens.

La mise en place, très prochainement à Jérusalem, de stations consulaires mobiles (« Itinera ») devrait permettre un service de plus grande proximité ; la révision constante de l'information consulaire disponible en hébreu et en arabe est également importante ;

- notre réseau consulaire, culturel et scolaire présente à Jérusalem de grands atouts car il est en lien avec toutes les communautés de la ville. En lien avec la société israélienne, notamment par l'action de l'Institut français Romain Gary, qui travaille étroitement avec l'Institut français d'Israël. En lien aussi avec la société palestinienne, grâce à notre Institut français Chateaubriand. Nos établissements scolaires français et francophones sont également des lieux de dialogue. Le Lycée français de Jérusalem, que j'ai visité ce matin, offre un exemple unique de solidarité scolaire au-delà des différentes appartenances sociales.

En travaillant à cette cohésion de notre communauté, je crois que nous œuvrons en définitive à la paix.

Il ne faut pas s'y tromper, il n'y a pas deux politiques de la France au Proche Orient, il n'y en a qu'une et elle est mise en œuvre collectivement par les diverses composantes de notre réseau diplomatique et consulaire, chacune avec sa mission spécifique. Grâce à son ambassade à Tel Aviv et à son consulat général à Jérusalem, la France a la faculté de parler à toutes les parties et peut, avec ses partenaires internationaux, aider Israéliens et Palestiniens à créer l'environnement d'une paix durable à laquelle tous aspirent.

Chers compatriotes et amis,

Dans quelques semaines, vous le savez, vous serez amenés à nouveau à élire un député. Ce député des Français de l'étranger aura la tâche de se mettre au service de vous tous et je vous fais confiance pour être avec lui particulièrement exigeants.

Comme vous le savez peut-être, j'ai profondément à cœur d'améliorer la représentation des Français de l'étranger.

Je m'investis sans relâche pour que la représentation locale des Français soit renforcée, de manière à ce que les élus locaux soient plus proches de vous, de vos préoccupations et de vos aspirations, dans le cadre d'une assemblée des Français de l'étranger renouvelée, aux côtés de vos députés et sénateurs.

Je vois dans cette réforme de la représentation, spécialement ici où les communautés sont si diverses, comme un gage de richesse et de meilleure cohésion.

J'espère donc que vous y apporterez votre concours et que vous participerez nombreux aux prochains scrutins électoraux.

Chers compatriotes et amis,

Résidant à Jérusalem ou à proximité de Jérusalem, vous avez une chance unique d'habiter chaque jour des lieux que beaucoup d'entre nous aimeraient côtoyer. Dans le même temps, vous savez combien le prix peut en être douloureux. Votre diversité, votre dynamisme, votre foi aussi sans doute, sont des atouts pour la paix. C'est bien à la réalisation de cette paix durable et sincère à laquelle nous devons nous atteler.

Nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, qui sont aussi des valeurs universelles peuvent nous y aider.

Je vous remercie.